

ANNEXE 1



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Conformément à la directive 2009/128/CE du parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret 2016-1125 du 11 août 2016, au décret 2023-1277 du 26 décembre 2023 et aux articles L.254-3, L.254-6-2 et R 254-8 à 14 du code rural et de la pêche maritime,

Monsieur / Madame XXXXXXXXXXXX

Prénom(s) XXXXXX XXXXXX

Né(e) le XX / XXXXXX / XXXX à XXXXXXXXXXXXX (DPT)

Est titulaire d'un certificat individuel Produits phytopharmaceutiques – Certiphyto

Utilisation à titre professionnel – Décideur en entreprise non soumise à agrément (DENSA)

Délivré le XX / XX / 2024 par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région XXXXXXXXXXXXX pour une durée de 12 mois.

NUMERO DU CERTIFICAT : XX-XXXX-XXXX-**2024P**

Date de début de validité : XX/XX/2024

Date limite de validité : XX/XX/2025

Date

Cachet et signature DRAAF

